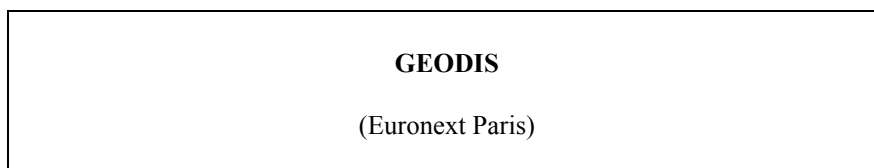


208C1469

FR0000038283-OP015-A03-RO16

31 juillet 2008

Mise en œuvre du retrait obligatoire visant les actions de la société.



Le 31 juillet 2008, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître le résultat définitif après réouverture de l'offre publique d'achat visant les actions de la société GEODIS (cf. D&I 208C1463 du 31 juillet 2008).

A l'issue de l'offre, SNCF Participations détient 7 747 374 actions GEODIS représentant 8 906 514 droits de vote, soit 98,40% du capital et au moins 98,52% des droits de vote de GEODIS (1).

Par courrier du 31 juillet 2008, Deutsche Bank AG, succursale de Paris, et UBS Securities France SA (2), agissant pour le compte de la société SNCF Participations, ont informé l'Autorité des marchés financiers de la décision de SNCF Participations de procéder, conformément à son intention exprimée lors de l'offre susvisée, à la mise en œuvre d'un retrait obligatoire portant sur les actions de la société GEODIS, non apportées à l'offre par les porteurs minoritaires, sur le fondement des articles L. 433-4 III du code monétaire et financier et 237-16 I 1° du règlement général.

Les conditions posées aux articles L. 433-4 III du code monétaire et financier, 237-14 et 237-16 du règlement général sont remplies :

- compte tenu des 58 019 actions GEODIS auto-détenues représentant 0,74% du capital, les 68 128 actions GEODIS non présentées à l'offre et à sa réouverture par les actionnaires minoritaires représentent, à l'issue de l'offre, 0,87% du capital et au plus 0,83% des droits de vote de la société (1) ;
- le retrait obligatoire comporte le règlement en numéraire proposé lors de l'offre publique d'achat, soit 132,15 € (coupon 2007 détaché) par action GEODIS ;
- l'offre publique d'achat qui précède relève des dispositions des articles 232-1 et suivants du règlement général (procédure normale).

Par conséquent, le retrait obligatoire interviendra le **8 août 2008** au prix de **132,15 €** par action et portera sur 68 054 actions GEODIS (après exclusion de 74 actions détenues par trois administrateurs de la société), représentant 0,86% du capital et au plus 0,83% des droits de vote de la société.

Euronext Paris SA publiera le calendrier détaillé de la mise en œuvre du retrait obligatoire et la date de radiation des titres GEODIS d'Euronext Paris.

---

(1) Sur la base d'un capital composé de 7 873 521 actions représentant au plus 9 039 912 droits de vote en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

(2) Seule Deutsche Bank AG, succursale de Paris, garantit le caractère irrévocable des engagements de l'initiateur.